

# Compte-rendu du Conseil d'école de l'EPI Gastes -Ste Eulalie

## Jeudi 14 novembre 2024

**Présents :**

Mairie de Gastes	Mme SARBACH	Conseillère municipale
Mairie de Ste Eulalie	M COMET Mme GARDON Mme DESTENAVES	Maire Adjointe Conseillère municipale
Enseignantes	Mme LAFON Mme ROY Mme AFONSO Mme LABE Mme GUILLAMON Mme LANSARD Mme PEYRELONGUE	Directrice Gastes CE1-CE2 Enseignante Gastes GS-CP Enseignante Ste Eulalie PS-MS Enseignante Ste Eulalie MS-GS Enseignante Ste Eulalie CE2-CM1 Directrice Ste Eulalie CM1-CM2 Décharge direction (Ste Eulalie)
Représentants des parents d'élèves	Delphine BENAYS Claire DE GINESTEL Gaëlle GAZO Karine DANGUIN Marine TARDIF Nelly SAHORES Céline DELANAUD Mélanie TILLIER Julie MOUNIER	Gastes Gastes Gastes Gastes Gastes Ste Eulalie Ste Eulalie Ste Eulalie Ste Eulalie
Représentant Education Nationale	Néant	DDEN
Excusés	Mme DESCLAUX Mme LANOUGUERE Mme DOUSTE M MAGUIRE Mme SERES Mme TOURON Mme NEUTRE Stéphanie HERNANDEZ Aurélié POISSON Sandra CASTAGNET Marine COLINET	IEN Enseignante Gastes CP-CE1 Maire Adjoint Conseillère municipale Directrice ALSH Directrice ALSH Ste Eulalie Ste Eulalie Ste Eulalie Gastes

Secrétaire de séance : Mme Lansard

### 1) Résultats des élections à Gastes et à Ste Eulalie

Date des élections : vendredi 11 octobre 2024.

A Ste Eulalie, 166 inscrits, 15 votants, 15 suffrages exprimés. Les 4 candidates titulaires et les 3 candidates suppléantes sont élues. Taux de participation : 9.04%

A Gastes, 120 inscrits, 16 votants, 15 suffrages exprimés. Les 3 candidates sont élues et les 3 candidates suppléantes. Taux de participation : 13,33 %. Les 3 candidates titulaires et les 3 suppléantes sont élues.

Parents élus :

GASTES	STE EULALIE
Delphine BENAYS	Nelly SAHORES
Marine COLINET	Céline DELANAUD
Claire DE GINESTEL	Sandra CASTAGNET
Gaëlle GAZO	Mélanie TILLIER
Karine DANGUIN	Julie MOUNIER
Marine TARDIF	Stéphanie HERNANDEZ
	Aurélie POISSON

### 1) Délibération pour fonctionner en Conseil d'Ecole commun

La proposition de fonctionner en conseil d'école commun est approuvée à l'unanimité.

Mme LANSARD assurera le rôle de directrice coordinatrice pour l'année 2024-2025. Les directrices rappellent que ce titre n'est qu'honorifique et qu'elles assurent ensemble toutes les tâches de direction.

### 2) Effectifs au 14/11/24

PS-MS	Ste Eulalie	Mme AFONSO	19 PS	5 MS	24
MS-GS	Ste Eulalie	Mme LABE	15 MS	6 GS	21
GS- CP	Gastes	Mme ROY	17 GS	5 CP	22 (1 élève avec AESH)
CP-CE1	Gastes	Mme LANOUGUERE	12 CP	10 CE1	22
CE1 - CE2	Gastes	Mme LAFON	12 CE1	11 CE2	23 (2 élèves avec AESH)
CE2 - CM1	Ste Eulalie	Mme GUILLAMON	9 CE2	14 CM1	23 (1 élève avec AESH)
CM1-CM2	Ste Eulalie	Mme LANSARD Mme PEYRELONGUE	6 CM1	19 CM2	25

Total des élèves de l'EPI : 160 élèves

### 3) Bilans Coopératives au 31/08/2024

Gastes : 4 764,61€ (avec 1 facture de 2023-2024 de 585€ en attente)

Ste Eulalie : 4 485.10€

- Ressources de la Coopérative :

- Participation des parents en début d'année
- Subventions des mairies
- Dotation de l'APE
- Bénéfice photo de classe
- Opération tri papier
- Dons

- Dépenses :

- Sorties scolaires (cinéma, théâtre, visites...)
- Achats de fournitures pour des projets sportifs, culturels, artistiques propres à chaque classe
- Abonnements à des revues
- Fêtes (galette des rois, Noël, carnaval...)

#### 4) Modification du règlement intérieur

L'inspectrice de l'Education Nationale avait demandé en 2022 de modifier le préambule des règlements intérieurs des écoles de la circonscription. Nous avons oublié de le faire. Nous présentons donc le nouveau préambule lors de ce conseil d'école.

*« Le lien de confiance qui doit unir les élèves et leur famille au service public de l'éducation, implique le respect des élèves et de leur famille à l'égard des enseignants et de l'ensemble des personnels de l'école. »*

*Tout manquement constaté de la part d'un représentant légal, à cette obligation de respect, fera l'objet d'un rappel au respect de la loi par la direction de l'école puis par l'inspectrice ou l'inspecteur de l'éducation nationale. En cas de difficultés persistantes, le Directeur académique de l'éducation nationale du département des Landes, invitera M. ou Mme x à déposer plainte auprès du procureur de la république et se constituera partie civile auprès de cet agent en sa qualité de représentant de l'Etat ».*

#### Le nouveau règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Nous rappelons que le règlement intérieur interdit le téléphone portable à l'école primaire ainsi que les objets connectés. De fait les élèves ne doivent pas avoir de téléphone dans leur cartable et ne doivent pas avoir de montres connectées. Certaines montres ont sonné pendant le temps de classe. Un message sera envoyé sur pronote en rappel aux parents des élèves d'élémentaire de Ste Eulalie en Born.

#### 5) Mesures de sécurité

- Incendie : 3 exercices d'évacuation « incendie » obligatoires/an  
Gastes : 1 exercice a été réalisé le 20 septembre 2024.  
Ste Eulalie en Born : 1 exercice a été réalisé le 14 octobre 2024
- Plan Particulier de Mise en Sûreté face aux risques majeurs (PPMS) :
  - Risques majeurs naturels (tempête, séisme...)
  - Accidents industriels (transports de matières dangereuses)2 exercices obligatoires/an
- Plan Particulier de Mise en Sûreté Alerte Malveillante :  
1 exercice obligatoire/an

Gastes : l'exercice a été réalisé le 18 octobre  
Ste Eulalie : l'exercice a été réalisé le 17 octobre

- Registre de Santé et sécurité au Travail (RSST) : Tout le monde y a accès. Il s'agit de remplir une fiche de signalement d'un danger qui est ensuite remise à l'inspection de l'éducation nationale et en mairie. Les fiches sont à disposition, en faire la demande aux directrices. Les personnels peuvent remplir les fiches en version numérique.
- Le registre accessibilité :  
Il fait l'état des lieux de l'accès des bâtiments pour les personnes en situation de handicap.

## 6) Informations diverses

- EPS
  - **NATATION**

PERIODE 1 : du lundi 16 septembre 2024 au vendredi 13 décembre 2024

Mme GUILLAMON (CE2- CM1 + CM1 de Mme LANSARD) : le mardi de 15h à 15h45 dans l'eau.

Mme LAFON (CE1-CE2) : le vendredi de 14h15 à 15h dans l'eau

PERIODE 2 : du lundi 16 décembre 2024 au vendredi 28 mars 2025

Mme LANOUGUERE (CP-CE1 + CP de Mme ROY) : le vendredi de 14h15 à 15h dans l'eau

Merci aux 3 parents qui ont passé l'agrément en septembre afin d'accompagner les enseignantes.

- **AVIRON (tous les CM2) et GOLF (tous les CE2 -CM1)**

6 journées à définir en période 5 (mai-juin)

- Le prêt de livres dans les écoles

A Ste Eulalie : une fois par mois les élèves d'élémentaire se rendent à la ludo-médiathèque pour emprunter jusqu'à 3 livres. Un calendrier avec les dates a été distribué en début d'année. Pour les élèves de maternelles, le déplacement se fait une fois par période avec des ateliers animés par Eva Benjamin et des bénévoles.

A Gastes, le prêt de livre se fait depuis la bibliothèque de l'école, selon les modalités des classes. Les enseignantes effectuent ponctuellement des prêts auprès d'autres médiathèques pour couvrir les thèmes abordés.

- Echanges de services et regroupements par niveau :

- A Ste Eulalie : Les élèves de MS sont regroupés avec Mme Afonso tous les jours en début d'après-midi pendant la sieste des PS. Les élèves de GS plus un groupe de MS travaillent avec Mme Labé. (Phonologie)

Les élèves de CM1 et de CM2 sont regroupés pour faire histoire le lundi après-midi.

- A Gastes, pas d'échange cette année. Néanmoins, afin de familiariser les enfants à toutes les enseignantes, nous renouvelerons les ateliers de la semaine de Noël au cours desquels chaque enfant ira dans les 3 classes.

➤ Réseau d'Aide Spécialisée aux Enfants en difficulté (RASED) :

1 psychologue scolaire, Mme Candau  
 1 maîtresse spécialisée dominante pédagogique : Mme Lebrigant (à mi-temps)  
 1 maîtresse spécialisée dominante relationnelle : Mme Cossiaux

Un mot explicatif a été envoyé aux parents avec les coordonnées du RASED que vous pouvez contacter à tout moment.

Gastes : Les prises en charge commenceront auprès d'un groupe de CE1 et un autre groupe de CE2 à partir du 15 novembre, 2 fois par semaine.

Ste Eulalie : après concertation avec le RASED en période 1, une observation sera réalisée par la maîtresse à dominante relationnelle dans la classe de MS-GS le lundi 18 novembre et les prises en charge débiteront après pour les élèves de ces niveaux.

➤ AESH: deux personnes (Accompagnant d'Elèves en Situation de Handicap) interviennent auprès d'enfants dans l'EPI.

- A Ste Eulalie : Fabienne DIAS (8h) auprès d'1 élève.
- A Gastes, Emilie Goudalier (24h) auprès de 3 enfants (1 GS et 2 CE1)

➤ Ecole numérique :

- Ste Eulalie : Les enseignantes de maternelle et d'élémentaire communiquent via l'application **Pronote** qui est la même que celle utilisée au collège de Parentis en Born (collège de secteur).
- Gastes : Les 3 classes ont renouvelé l'abonnement à l'espace **Educartable**.

Les enseignantes demandent aux parents de bien vouloir se familiariser avec ces applications qui sont devenues un outil quotidien, rapide et écologique (transfert d'informations et de données ; possibilité pour des parents séparés d'être au courant au quotidien du suivi de leur enfant, prise de rendez-vous, vie de classe, ...)

➤ LSU : (Livret Scolaire Unique) du CP à la 3<sup>e</sup>

- Deux livrets dans l'année en décembre (élémentaire Ste Eulalie) ou février et en juin.
- Très peu détaillé, nous conseillons aux parents de suivre attentivement les évaluations de leurs enfants.

➤ Evaluations nationales (CP- CE1- CE2 - CM1 – CM2):

Ces évaluations sont généralisées à tous les niveaux cette année.

- A Gastes, les parents ont reçu les résultats de leur enfant avant les vacances. Les enseignantes de CP ont reçu tous les parents et en CE1 -CE2, la majorité d'entre eux.
- A Ste Eulalie, les enseignantes ont proposé de rencontrer tous les parents. Elles ont reçu quasiment la totalité des parents pour présenter les résultats.

➤ Visite de l'infirmière de PMI pour les élèves de MS

Tous les élèves de MS ont bénéficié d'une visite de dépistage du 11 au 15 octobre 2024. L'infirmière réalise des pesées, test de vue, d'audition, contrôle les vaccins et procède à une surveillance du langage. Les informations sont ensuite transmises aux parents.

- PAI : Ce sont les protocoles obligatoires permettant la prise des médicaments pendant le temps scolaire. Ce sont des dossiers conséquents qui sont validés par le médecin de l'Education Nationale. Il est important que les parents transmettent bien en début d'année les mises à jour (une nouvelle ordonnance est obligatoire à chaque rentrée car les posologies peuvent changer en fonction de la croissance). Ils doivent également veiller à fournir les médicaments (en vérifiant qu'ils ne sont pas périmés).

PROJETS EPI :

- Protocole pHare : Journée nationale contre le harcèlement le 7 novembre 2024. Comme l'an passé, à partir du CE2, les élèves auront un questionnaire anonyme à remplir afin de détecter d'éventuels signaux de harcèlement ou des situations à surveiller.  
Pour le cycle 3, un travail de 4 séances sera réalisé pour sensibiliser au problème du harcèlement. Nous avons reçu un document de sensibilisation à cette question de la MAE à destination des parents nous allons le diffuser via Pronote.  
Le protocole départemental est toujours en cours.
- Goûter de Noël : chaque école organisera son Noël
  - Ste Eulalie : journée du vendredi 20 décembre récréative (avec goûter offert par les mairies). Le programme est en cours de finalisation. Les élèves recevront un cadeau individuel.
  - Gastes : semaine du 16 au 20 décembre sur le thème de Noël avec des activités en ateliers tournants dans les classes. Un petit livre sera également offert à chaque enfant ainsi que des ballons pour la cour.

- Projet danse :

Toutes les classes de l'EPI vont participer à un projet danse avec une chorégraphe professionnelle. Chaque classe bénéficiera de l'intervention de la chorégraphe pendant 10 séances.

Ce projet aboutira sur un spectacle vivant et la réalisation d'un clip vidéo avec les images filmées pendant les répétitions.

Coût du projet : 600 € par classe

- Ste Eulalie : 2 400€ + 110€ de frais de déplacements
- Gastes : 1 800€ + 120€ de frais de déplacements.

Projets GASTES

- Collaboration avec le SIVOM :  
Collecte de jouets « Laisse parler ton cœur » : du 16 au 30 novembre 2024 à l'école de Gastes. Les jouets sont donnés à une association locale qui les trie, les nettoie ou les répare selon besoin afin de les proposer dans sa boutique ou de les redistribuer aux plus démunis. Les jouets défectueux sont recyclés. Les familles de Ste Eulalie en Born qui veulent participer à ce projet peuvent faire passer les jouets par le bus scolaire.

- Nettoyons la nature : date : vendredi 30 septembre, après-midi
  - Matériel : des sacs poubelles, des gants et des chasubles fluos
  - Projet : Cette opération a été suivie d'un travail sur l'environnement et sa protection, fil rouge de l'année
  - Remerciements aux nombreux parents qui nous ont aidé à encadrer les enfants cet après-midi-là. S'en est suivi un goûter offert par la COOP.
- Voyage scolaire avec nuitée : les 26, 27 et 28 mai 2025, à Andernos pour tous les élèves du CP au CE2 (50 enfants). Il sera en lien avec le thème de l'année : «La nature et la protection de l'environnement ». Les GS nous rejoindront pour la journée du 27 mai. Une réunion est prévue le vendredi 6 décembre pour diffusion des informations aux parents.

### Projets STE EULALIE EN BORN

- Potager (toutes les classes)

Septembre :

- Plantation de gousses d'ail
- Récolte ciboulette puis dégustation sur des tartines de pain avec fromage frais
- Récolte des navets
- Travail de taille de la menthe et réalisation d'un sirop de menthe maison
- Travail de taille de la verveine et séchage pour vente de tisanes

Octobre :

- Récolte des patates douces (résultat mitigé)
- Récolte des graines de tournesol
- Désherbage des carrés de terre et enrichissement de la terre (fumier et terreau)
- Plantation des épinards d'hiver et du blé dur

- Spectacles

Les élèves de maternelle assisteront à un spectacle vivant dans l'année (en cours d'organisation) et iront au cinéma au second trimestre (date à définir avec l'association « Du cinéma plein mon cartable »)

- Voyage avec nuitée au Puy du Fou

Du 9 au 11 avril 2025 pour les élèves de CE2-CM1 et CM1-CM2

Une information a été diffusée aux parents la semaine dernière avec échelonnement des paiements.

### 7) Questions des parents

- Gastes :

-Certains parents n'ont pas compris la procédure pour le vote des parents d'élèves. Peut-on peut être pour l'année prochaine la simplifier ? Peut-on envisager le vote électronique ?

Le mode de vote est le même depuis des années, il est expliqué par des mots et des illustrations. On peut effectivement encore faire mieux en reproduisant le geste lors de la réunion de rentrée, mais je ne vois pas comment on peut faire plus clair. Si le vote électronique était possible, il aurait été appliqué. Je regrette que les personnes n'ayant pas compris le mode de scrutin ne se soit pas manifesté lors de la semaine qui s'écoule entre l'annonce et le jour du vote. Nous les aurions aidées.

-Lors de la sortie scolaire à la caserne des pompiers, il y a eu un incident avec le chauffeur de bus. Les parents souhaiteraient savoir si le chauffeur transporte toujours des enfants ?

Tout d'abord, je souhaiterais dire que je n'ai eu le fin mot de l'histoire que le 17 juillet. Après consultation du gendarme en charge de l'affaire, il s'avère que le chauffeur avait le droit de conduire le bus (il est d'ailleurs reparti une fois le contrôle terminé). Le dépistage n'a pas révélé un taux incompatible avec la conduite. Il s'agirait plus d'un manquement répété au règlement de la régie de bus (notamment lieu de stationnement lors de la sortie scolaire) qui a entraîné le renvoi du chauffeur.

- Centre de loisirs : certains parents se retrouvent dans une situation compliquée lors de la fermeture du centre de loisirs l'été. Ste Eulalie manque de place pour cette période. Pensez-vous à un éventuel recrutement de saisonniers avec Bafa pour pouvoir assurer le mois d'août ? Beaucoup de parents sont sans solution chaque année.

La mairie de Gastes est étonnée car il n'y a pas eu de demande de la part des familles dans ce sens. Du moins elles ne sont pas remontées en mairie. Les parents concernés doivent se manifester auprès de la mairie ou de la directrice de l'ALSH pour faire un diagnostic sur le nombre de parents demandeurs. A l'heure actuelle, il n'est pas prévu d'élargir les ouvertures. Mais suivant le nombre de demandes, une discussion peut être envisagée. Il y a aussi des impératifs de personnels à prendre en compte : il est obligatoire d'avoir une directrice présente sur site et Aurore Touron a aussi besoin de congés.

- Est-il possible de poser un filet pour éviter que les ballons partent sur les parkings ou chez les voisins ?

Le sujet sera évoqué en mairie, il faut voir ce qu'il est possible de faire avec la structure déjà existante.

- Ste Eulalie en Born

La mairie Ste Eulalie indique que les questions devaient être rendues aux enseignantes le 8 novembre, elles n'ont été transmises par mail que le 11 novembre à l'école et donc reçues en mairie le mardi 12 novembre. La directrice de l'ALSH étant en congé à partir du 8 novembre et ce pour deux semaines, la mairie est dans l'impossibilité de répondre à toutes les questions posées. La mairie préfère aborder les questions avec la directrice de l'ALSH à son retour de congé pour apporter des réponses complètes. Les questions pourront être posées à nouveau au second conseil d'école. La mairie précise aussi que si les parents souhaitent faire des remontées et rester anonymes, ils peuvent déposer leurs questions dans la boîte aux lettres de la mairie. Il n'est pas obligatoire d'attendre le conseil d'école.

- Est-il possible de prévoir un abri-bus ?

Côté cantine, la mairie va regarder ce qui peut être envisagé en fonction de la place disponible.

- Pour quelle raison le forfait périscolaire est-il appliqué deux fois lorsque les parents séparés sont différenciés ? Cela revient à facturer deux fois la prestation pour le même enfant au lieu de partager le montant du forfait entre les deux parents ?

Les tarifs doivent être votés en conseil municipal. Ce point sera discuté.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h.